

Vous souffrez de difficultés :

- De marche
- D'équilibre
- D'orientation
- De vue
- D'audition
- Cognitives
- Cardio-vasculaires
- Respiratoires
- Autre :

Si votre handicap est temporaire, précisez la date de fin prévisionnelle :

Lors de vos déplacements, vous utilisez :

- Un fauteuil roulant électrique
- Un fauteuil roulant manuel
- Un déambulateur
- Des cannes
- Un appareil respiratoire
- Un chien d'accompagnement
- Autre :

Date :

Signature :

Votre demande sera traitée par notre service inscription dès réception. Votre inscription ne sera confirmée qu'après l'accord de la commission d'admission et votre acceptation formelle du règlement du service, qui vous sera envoyé dès l'avis de la commission.

Pièces à joindre : photo + **Justificatifs selon le cas :** copie de carte CMI, d'attestation d'allocation. Dossier médical complété pour les cas 4 et 5 (dossier vierge sur demande).

Comment réserver votre transport ?

Sur Internet, 24h/24

- www.trema.fr

Par téléphone : 03 52 74 51 51

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00

Par mail :

- reservation@trema.fr

Par courrier :

- 6 rue Nicolas Appert, 51430, TINQUEUX

Quand réserver votre transport ?

- A partir de 2 mois à l'avance et jusqu'à la veille avant midi.
- Pour les déplacements du dimanche et du lundi, le samedi avant midi
- La veille avant midi pour les jours fériés

INFORMATION

www.trema.fr

03 52 74 51 51



LE TRANSPORT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DU GRAND REIMS

- PRESENTATION DU SERVICE
- DOSSIER D'INSCRIPTION

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Tréma, pour aller où ?

Les adresses de départ et d'arrivée de votre déplacement se situent impérativement dans une des communes suivantes : Bétheny, Bezannes, Cernay-les-Reims, Champfleury Champigny, Cormontreuil, Prunay Puisieux, Reims, Saint Brice-Courcelles, Saint Léonard, Sillery, Taissy, Tinqueux, Trois-Puits, Villers-aux-Nœuds.

Tréma, pour partir quand ?

- Tous les jours, y compris week-end et jours fériés
- L'heure de départ de votre transport doit être comprise entre 6h00 et 00h30

Comment s'inscrire ?

- En complétant le dossier d'admission inclus dans ce document et en nous le renvoyant par courrier.
- Sur Internet : www.trema.fr

Combien cela me coûtera-t-il ?

- L'inscription est gratuite
- Une participation minimale aux charges du service, sous forme de tickets ou d'abonnements, est obligatoire. Tarifs sur demande ou sur www.trema.fr

Tréma, pourquoi ?

Tréma est un service de transports à la demande, d'adresse à adresse, à destination des personnes en situation de handicap, afin de faciliter leurs déplacements. Il est réalisé par des conducteurs spécialement formés, à bord de véhicules adaptés de 9 places. Vous pouvez être amenés à voyager avec d'autres usagers du service. Le service est financé par la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Tréma, pour qui ?

Le service s'adresse aux personnes en situation de handicap qui répondent à un des critères suivant :

1. Vous êtes en fauteuil roulant
2. Vous êtes titulaire d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) portant la mention « invalidité »
3. Vous bénéficiez : soit de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), soit de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (A.C.T.P.), soit de l'Allocation personnalisée d'autonomie (A.P.A.)
4. Vous souffrez d'un handicap temporaire qui rend indispensable l'utilisation d'un service de transport adapté
5. Du fait de votre handicap, vous ne pouvez pas utiliser le réseau de transport public de l'agglomération de Reims

DOSSIER D'INSCRIPTION / RENOUELEMENT

Mlle Mme M.

Nom :

Prénom(s) :

.....

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Portable :

E-mail :

Le cas échéant, responsable légal (tous les courriers seront envoyés à cette adresse) :

Mlle Mme M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Portable :

E-mail :

J'accepte de recevoir des SMS et des e-mail concernant mes déplacements et les informations du service Oui Non